



de Senlis
Canton de Chantilly

MAIRIE DE MORANGLES

☎ : 03.44.26.78.39

Nombre de membres afférents : 11 En exercice : 11 Qui ont pris part à la délibération : 7

SEANCE DU 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marianne LEMOINE, Maire.

Etaient Présents : Marianne Lemoine, Brigitte Chartier – Duraincy, Virginie Vinchon, Marie Le Bouquin, Thierry Decramp, Cédrik Jamroz, Maximilien Adam.

Absents excusés : Véronique Lafarge, Agnès Quinterne, Lionel Caron, Domingo Pelayo Martinez.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Avant de débiter, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Madame Virginie Vinchon est proposée puis désignée pour assurer ces fonctions.

Délibération pour la désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023.

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Le bureau électoral a proclamé élu délégué au premier tour de scrutin à l'unanimité :

- Madame Marianne Lemoine

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin à l'unanimité :

- Brigitte Chartier-Duraincy
- Thierry Decramp
- Marie Le Bouquin

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

Délibération pour une aide financière

Le Maire explique avoir été sollicité par un jeune administré pour sa participation au championnat de France d'équitation 2023 à Lamotte-Beuvron. Monsieur Nathan Bouvry a été sélectionné pour les épreuves en individuel et en équipe. Afin d'encourager ce jeune, le Maire propose de prendre en charge son hébergement et sa nourriture à hauteur de 400 € pendant la durée de la compétition.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Le Maire,
Marianne LEMOINE



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a large, light-colored oval scribble. The signature appears to be 'Marianne Lemoine'.